



COMMISSION DELEGUES

District de la Loire
Tél : 04.77.44.51.90

PV N°26 DU SAMEDI 17/02/2024

Réunion du 12 février 2024

Président : Francis VIDRY - 06 14 47 88 16

RAPPEL IMPORTANT

Les clubs souhaitant un délégué, lors d'un match de coupe ou de championnat, doivent en faire la demande, obligatoirement par écrit.

Article 51 des Règlements du District : le District se réserve le droit, pour la régularité des rencontres, de désigner un délégué lorsqu'il le jugera utile, etc....

Match à risques, places en jeu, etc...., **après avis de la Commission de Prévention.**

RAPPORTS : ceux-ci doivent être rédigés directement en ligne, depuis votre compte personnel « MY FFF »

DIMANCHE 25 FEVRIER

- **COUPE VALEYRE/LEGER à 14h30**

MONTROND contre St GALMIER CHAMBOEUF

Délégué à la charge de St Galmier Chamboeuf : **M. Bernard MOURBRUN**